

Lyon, le 13 octobre 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Copropriétés Bellevue à Saint-Priest : la Métropole de Lyon valide le nouveau Plan de Sauvegarde 2025-2030

Lors de la commission permanente du 13 octobre 2025, la Métropole de Lyon a validé le nouveau plan de sauvegarde 2025-2030 des copropriétés Bellevue à Saint-Priest. Ce dernier permettra la réhabilitation de 160 logements considérés comme des « passoires énergétiques » (étiquettes E ou F), portant à 358 de nombre total de logements réhabilités.



© Métropole de Lyon

La première phase du Plan de Sauvegarde des copropriétés Bellevue a permis de réhabiliter ou d'engager la réhabilitation de 5 premiers bâtiments, soit 198 logements. Le nouveau Plan de Sauvegarde qui s'engage porte sur les 5 bâtiments restants (D, E, G, H, M).

Construites dans les années 1960, ces résidences connaissent des difficultés importantes : façades et toitures abîmées, fenêtres non étanches, ventilation naturelle non efficace, colonnes de chute et canalisations très abîmées... Certaines installations présentent des problèmes de conformité voire de sécurité. Les performances énergétiques sont mauvaises :

quatre immeubles sur les cinq sont classés étiquette F, considérés comme « passoires énergétiques », un immeuble est classé en étiquette E.

Le projet de Plan de Sauvegarde a pour objectif d'améliorer le confort des habitants et de réduire leurs charges. **Une économie d'énergie de 50% est visée.**

Une action transversale pour améliorer les performances énergétiques et accompagner les copropriétaires dans les démarches

La Métropole de Lyon a validé la nouvelle convention entre les partenaires publics. Cette dernière porte sur **6 axes d'intervention** :

- **La réhabilitation des cinq derniers immeubles** (D, E, G, H, M) soit 160 logements
- **L'organisation de la scission juridique et foncière** de l'ensemble immobilier en petites résidences, permettant une gestion autonome et simplifiée par bâtiment et cohérente avec la recomposition urbaine ;
- **L'aménagement des espaces extérieurs** des résidences ;
- **Le raccordement des 358 logements** au réseau de chaleur urbain métropolitain, en cours d'extension à Saint-Priest par Energie Lyon Métropole dans le cadre de la Délégation de Service Public de la Métropole.
- **L'amélioration de la gestion et redressement des copropriétés** grâce à la poursuite de la mobilisation des conseils syndicaux ;
- **L'accompagnement des ménages en difficulté.**

La réhabilitation de 160 logements et des espaces privatifs extérieurs

Une étude réalisée en 2023-2024 par un groupement porté par le cabinet Fleurent Architectes a permis de faire un diagnostic de chaque immeuble et de définir les priorités d'intervention.

Les travaux proposés portent sur l'isolation des façades et toitures, la reprise d'une partie des réseaux et la réfection des parties communes. La réhabilitation des 5 immeubles sera lancée progressivement entre 2026 et 2028, selon l'avancement des assemblées générales de copropriétaires.

En complément, la résidentialisation des espaces extérieurs privatifs va être engagée. Neuf ateliers ont été organisés depuis 2023 avec les habitants pour identifier les attentes et définir les scénarios d'aménagement. Parmi les grands principes retenus : une délimitation claire et une indépendance d'accès pour chaque résidence, un espace vert pour chaque résidence, l'infiltration des eaux de pluie et la désimperméabilisation des parkings...

Une étude est également en cours pour **raccorder les copropriétés au réseau de chauffage urbaine de la Métropole de Lyon**, déployé à Saint-Priest par le concessionnaire Énergie Lyon Métropole (ELM).

La participation prévisionnelle de la Métropole de Lyon à ce Plan de Sauvegarde 2025-2030 s'élève à 3 millions d'euros.

Contact presse - Métropole de Lyon

Laetitia LATAPY : llatapy@grandlyon.com 06 46 18 90 93

À propos du projet centre-ville Bellevue Saint-Priest

Le projet centre-ville - Bellevue est inscrit au nouveau plan national de renouvellement urbain (NPNRU) comme site d'intérêt régional. Il s'intègre dans une démarche d'envergure de restructuration globale du centre-ville de Saint-Priest, engagée depuis 2004 avec les partenaires publics (État, Métropole de Lyon, Ville de Saint-Priest). Ce projet vise à améliorer la qualité de vie pour les habitants et favoriser l'attractivité globale du centre-ville. En complément du NPNRU, la requalification du parc résidentiel de Bellevue intervient dans le cadre d'un plan de sauvegarde des copropriétés et du plan national initiative copropriétés.